

HISTOIRE ABRÉGÉE
DES
TRAITÉS DE PAIX.

A
HISTOIRE ABRÉGÉE

DÉS

TRAITÉS DE PAIX

ENTRE

LES PUISSANCES DE L'EUROPE

DEPUIS LA PAIX DE WESTPHALIE,

Par C.-G. de Koch.

OUVRAGE ENTièrement REFONDU, AUGMENTÉ ET CONTINUÉ JUSQU'AU CONGRÈS DE VIENNE
ET AUX TRAITÉS DE PARIS DE 1815,

PAR F. SCHOELL,

CONSEILLER D'AMBASSADE DE S. M. LE ROI DE PRUSSE PRÈS LA COUR DE FRANCE.

TOME PREMIER.

Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE ET FONDERIE.

—
1837

A

PRÉFACE.

L'abrégé de l'*Histoire des traités entre les puissances de l'Europe* fut publié à Bâle, en 1796 et 1797, en quatre petits volumes in-8°. Un ouvrage de ce genre manquait aux études de ceux qui se destinent à parcourir la carrière politique. Celui de M. Koch parut à une époque favorable; on se flattait alors que l'ordre de choses qui commençait mettrait fin aux bouleversements qui, depuis cinq ans, avaient tourmenté l'Europe. Des hommes plus probes que prévoyants se persuadaient que la révolution française était terminée, lorsqu'elle commençait seulement à répandre son influence contagieuse sur le reste du monde. L'utilité du livre de M. Koch fut généralement appréciée; il fut bientôt entre les mains de toutes les personnes qui s'occupent de l'étude de l'histoire et du droit public.

On s'accorda généralement à rendre justice à la méthode lumineuse que l'auteur a suivie : elle était le fruit d'une expérience acquise par une longue carrière d'enseignement ; elle était le caractère distinctif de tous ses ouvrages. D'autres ont brillé par une diction recherchée, par l'art de charmer des auditeurs qui demandent plutôt l'amusement que l'instruction; le talent de M. Koch consistait à savoir présenter dans un ordre systématique une série de faits épars, à fixer l'attention sur l'o-

rigine et les causes d'un événement important, à montrer l'enchaînement des faits isolés dont il se compose, et à conduire ainsi ses auditeurs à la catastrophe qui doit en être le résultat. Les leçons de M. KOCH ne dispensaient pas les jeunes gens de la nécessité d'un travail qui, pour devenir attrayant, doit offrir quelques difficultés à vaincre; mais elles inspiraient le goût de l'occupation, en rapprochant le but qui paraissait éloigné, jusqu'à ce qu'il ne se trouvât plus qu'à une distance qui permît l'espoir de l'atteindre, et en écartant de la route qui y conduit les obstacles qui pouvaient effrayer ceux qui tentaient de s'y lancer. M. KOCH visait moins à la gloire d'avoir été le maître de quelques savants célèbres, qu'à la satisfaction de former des hommes utiles dans les différents postes où la confiance de leur souverain les placerait un jour.

Tel fut l'objet continuel des travaux de ce professeur, dont le nom n'a jamais été prononcé sans reconnaissance par aucun de ses anciens disciples, et que ses compatriotes citeront encore longtemps comme le modèle de toutes les vertus.

Ce but, l'auteur ne l'a pas perdu de vue, en esquissant son *Histoire des traités de paix*. Cet ouvrage n'était pas originairement destiné à être publié par la voie de l'impression; il avait été composé pour servir de canevas au cours que l'auteur avait l'habitude de donner tous les deux ou trois ans; c'était, en un mot, le recueil des cahiers qu'il permettait à ses auditeurs de faire transcrire. Il s'en était ainsi répandu un grand nombre de copies: l'auteur pouvait donc prévoir qu'il en arriverait comme de son *Tableau des révolutions de l'Europe* qui avait été imprimé, en 1771, à son insu, d'après le manuscrit d'un de ses élèves. Déterminé par cette crainte, il permit à un de ses anciens disciples de le faire imprimer à Bâle. A cet effet, il lui confia l'exemplaire dont il s'était servi lui-même dans ses cours.

Avant de le livrer à l'impression, il le parcourut pour y rectifier quelques dates, et ajouter un petit nombre de notes. C'est là sans doute la révision à laquelle, d'après l'auteur de la *Vie de M. KOCH*, fut soumise l'*Histoire des traités de paix*, avant que le manuscrit en eût été remis à l'éditeur de Bâle. Cette révision ne s'étendit pas au fond de l'ouvrage, et M. SCHWEIGHÆUSER se trompe en supposant que ce fut quelque motif de prudence et de ménagement pour les circonstances du temps qui en-

gaged l'éditeur à dire, dans l'avertissement placé à la tête du premier volume, que l'auteur avait perdu de vue le manuscrit depuis la révolution. Cette assertion était conforme à la vérité.

En effet, dès la fin de 1789, M. KOCH avait été député à Paris par ses coreligionnaires; il y resta jusqu'à l'automne de 1790, et ce n'était pas sans doute à cette époque qu'il aurait pu s'occuper de ses cahiers. J'ai été ensuite son commensal jusqu'au moment où il fut nommé membre de la première assemblée législative, et je puis assurer que dans cet intervalle l'auteur avait entrepris des travaux d'une autre nature. Il passa dans les prisons une grande partie des années 1793 et 1794. Après la chute de Robespierre, il se voua pendant quelque temps aux affaires publiques; elles ne lui permirent que rarement de retourner à l'instruction de la jeunesse, occupation qui avait fait anciennement son bonheur et sa gloire. Ce fut à cette époque qu'il permit l'impression de son *Histoire des traités*, parce qu'il croyait que les circonstances ne le mettraient plus dans le cas d'en faire un autre usage.

Les détails dans lesquels une phrase de M. SCHWEIGHÆUSER m'a forcé d'entrer, expliquent et l'extrême négligence du style qu'on remarque dans le livre de M. KOCH, et que pourtant le mérite de la composition a toujours fait excuser, et les nombreuses lacunes que l'auteur y a laissées subsister. En supposant que les motifs qui, avant 1789, avaient engagé M. KOCH à terminer son Cours de droit public européen à la paix de Paris de 1783, et au premier partage de la Pologne, aient encore subsisté en 1796; aucun motif ne pouvait néanmoins s'opposer à ce qu'il fît mention des traités qui, antérieurs à ces événements, avaient été publiés en 1788 et 1795 par M. WENCK, dans les deuxième et troisième volumes de son recueil. On peut se convaincre, par ce qui se trouve page 9 du premier volume de l'édition de 1795, qu'alors l'auteur de l'*Histoire des traités de paix* ne connaissait que le premier volume de cette collection. Ce fut l'éditeur de son abrégé qui lui apprit l'existence des deux derniers volumes, et on peut remarquer qu'il les a quelquefois cités dans les volumes subséquents; mais ce fut en partie à cause de cette lacune qu'il voulut que la préface ne manquât pas d'annoncer que l'auteur avait perdu de vue son manuscrit depuis la révolution.

Je dois encore relever une autre inexactitude qui m'a frappé dans la vie de M. KOCH, donnée par M. SCHWEIGHÆUSER. En parlant du même